



Anomalies constatées dans le fonctionnement d'un établissement

Par **anne sylvie**, le **03/08/2016** à **15:49**

bonjour

une famille constate un certain nombre d'anomalies dans le fonctionnement d'un conservatoire à rayonnement régional d'île de France (établissement d'enseignement artistique relevant de la fonction publique territoriale):

_résultats d'examen contestables et impossibilité pour la famille d'accès aux notes et résultats d'écrits.

_non-retour aux mails de la famille demandant une explication ainsi que l'accès aux copies écrites;

_dans le même établissement, cours donnés aux élèves non pas dans les locaux, mais dans l'appartement d'un particulier inconnu des parents, mais ami du professeur.

_dans le même établissement, cours privés payants donnés dans les locaux.

-pression faite sur les familles pour que les enfants participent à des stages d'été très onéreux donnés par les professeurs de l'établissement.

En résumé, pratiques plus que douteuses; que peuvent faire les familles se trouvant dans ces situations?